

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-426869

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

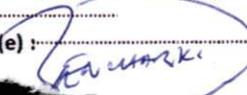
Matricule : 9947 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BENCHARKI - OMAR
 Date de naissance : 15/05/1963
 Adresse : PERLE DE NOUASSEUR 1115 Apt 6
 Tél. : 06 61 19 48 03 Total des frais engagés : 8 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : 15 FEB 2020
 Nom et prénom du malade : Bencharki Othman Age: 6 ans
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : asthme
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

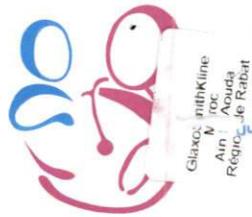
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 16/02/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

LOT : 5001
UT. AV : 04 - 20
P. PV : 70 DH 00

OUNIA
e
U Ibn Rochd
Médecine et de
ablancia



د. الفويصي مونيا
اختصاصية
طبيبة مفيد
GlaxoSmithKline
Ain Roc
Aouda
Région de Rabat
VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

2020

Age :

Poids : 10,7 kg

Ben chaiki Othmane

30,00
1 - Betastène Goutte
110 goutte

le matin tu sjs



45,30
2 - Ventoline Spray
2 B x 4 j

4 j



PHARMACIE
DE LAEROPORT SEM
MOHAMMED
Mohamed BENOUMHOU
Daceteur en Pharmacie
Tél.: 0522 53 86 75

75,30
3 - flimotide 50 µg
1 B x 2 j

2 j

tu 2 ms
(2 Portel)

CODE INPE

062001706

Dr. FOUISSI MOUNIA
Pédiatre

Av. de la Résistance, El Wahda I, N° 98
Deroua Tél: 0522 51 42 88
E-mail: mouniafouissi@gmail.com

Avenue de la résistance, El Wahda I, N° 98 Deroua (En face ONE Deroua)

Tél.: 05 22 51 42 88 - Urg : 06 65 07 00 05 - E-mail : mouniafouissi@gmail.com

PHARMACIE DE LA PLACE Fact. Num. : 435086
14, place Lachambeaudie Date Fact. : 18/02/2020
75012 PARIS Date Ord. : 15/02/2020
752030775 Medecin: ETRANGER Med
Tel :0143441233 Code Op: 2
INSEE: Malade: BENCHAUKI Oyjmane
hotel pullman 75012 PARIS 12E ARRONDISSEM

QTE	DESIGNATION	CIP	Prix/U	BaseSS	HD	TxSS
2	FLIXOTIDE 50MG	3400933670375	6,70	-	1,02	0
	SUSP INH BUC	Dus: 1 Ordo: 545378 Lot: VL7B				
1	Honor. dispens.		0,51	-		0
	HDR					

MONTANT TOTAL : 15,95 MONTANT AMD : 0,00
MONTANT AMC : 0,00 MONTANT ASSURE : 15,95

Ces montants s'entendent avant application, le cas échéant,
de la franchise prévue à l'article L. 3222 du code de la
sécurité sociale et indiquée sur le relevé de prestations.

PC 03400933670375
EXP 10 2021
Lot VL7B
SN 54HNNXF7V5



PC 03400933670375
EXP 10 2021
Lot VL7B
SN 5YE3SYDMSN



د. الفويصي موني

اختصاصية في أمراض الأطفال

طبيبة مقيمة سابقا بمستشفى ابن رشد
خريجة كلية الصيدلة
والصيدلة بالدار البيضاء

le : 15 FEV 2020

Nom :

Age :

Poids :

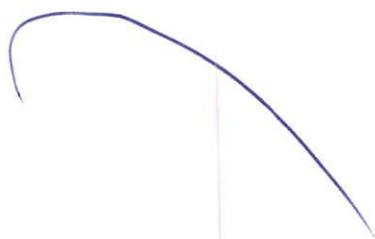
Bencharki Othmane

1. flunoxide 50 mg
1 B x 2/j

III
2 min

(2 Bites)

F=15,95 Euro



Dr. FOUJSSI MOUNIA
Pediatre
Av. de la Résistance, El Wahda I, N°98
Deroua Tel: 0522 51 42 88
E-mail: mouniafouissi@gmail.com

voir
vers

شارع المقاومة، الوحدة I الرقم 98 ، الدروة
Avenue de la résistance, El Wahda I, N° 98 Deroua (En face ONE Deroua)
Tél.: 05 22 51 42 88 - Urg : 06 65 07 00 05 - E-mail : mouniafouissi@gmail.com